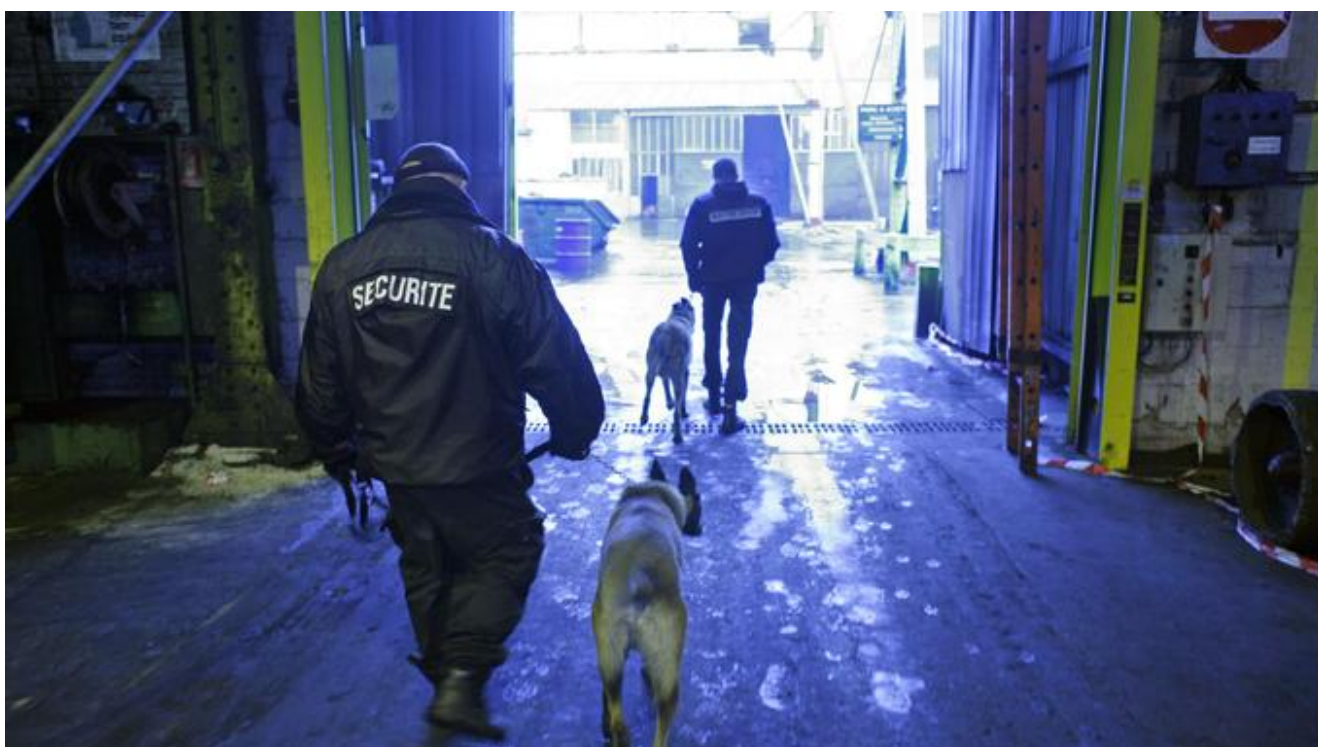


On va désarmer le patriote Pierre Cassen pour armer Mamadou, vigile de supermarché

écrit par François des Groux | 6 août 2019



Dans les supermarchés, les centres commerciaux, les parcs d'attraction ou à l'entrée de grands musées, les vigiles et le personnel de sécurité sont, la plupart du temps, issus de la diversité. C'est à se demander, d'ailleurs, si un Blanc peut encore espérer vivre de ce métier car entre les possibles accusations de racisme et les représailles en meute, il ne fait pas bon travailler dans la sécurité.

Or, prochainement, face à la menace terroriste, le gouvernement autorisera des agents de sécurité privée (ils sont 160 000 en France) à porter des armes de poing et fusils.

.

En visionnant sa dernière [vidéo](#), on apprend que Pierre Cassen est tireur sportif mais que, par décision du préfet des Yvelines, il devra bientôt rendre son arme. Au motif qu'il écrit des choses politiquement incorrectes apparemment insupportables en haut lieu. Et puis, sait-on jamais.. vu l'actualité américaine... derrière chaque tireur sportif français un peu trop nationaliste, un peu trop islamophobe, se cache, peut-être, un éventuel tueur de masse.

.

En parallèle, on peut se dire qu'un policier, un douanier ou un militaire un peu trop porté sur la lecture de RR ou de Fdesouche pourrait également se voir privé de son arme, pourtant indispensable à son métier.

.

En gros, pour la Gauche, une arme – ainsi que la légitime défense – c'est tabou, c'est mal, c'est pas beau, c'est méchant, c'est raciste, c'est fasciste. Alors on désarme les Français de souche et on impose aux forces de l'ordre, année après année, des contraintes continuelles pour matin et soir, s'armer et se désarmer (mention sur les rapports, multiples clés dans de multiples coffres, petits coffres dans de grandes armoires blindées, divers codes, différentes vérifications, passage au tube, graillage-dégraillage etc...).

Vis-à-vis des armes, on complique donc la vie des Français et des forces de l'ordre, on durcit les lois, tout en ne faisant rien contre la prolifération d'armes de guerre dans les cités (voir [l'article](#) de Jacque Guillemain). Alors que la simple possession d'une bombe au poivre est sévèrement réglementée (composition, taille...), on sait très bien que chaque racaille peut se balader impunément avec son couteau... et s'en servir. Bien sûr, on ne parlera pas de racisme antiblanc mais de « violence gratuite » ou « d'une dispute qui a mal tourné ».

.
.
Systématiquement, lorsqu'un cambrioleur violent ou une racaille menaçante sont abattus, la Justice et les médias se déchaînent contre le bijoutier ou le policier ayant voulu défendre son commerce, sa famille ou sa vie. Paradoxalement, on autorise une femme à faire justice elle-même ([affaire Jacqueline Sauvage](#)) et les forces de l'ordre à utiliser abondamment LBD et grenades mutilantes envers des GJ censés, du moins au début, appartenir à l'extrême droite.

Un autre paradoxe : le gouvernement socialiste a toujours justifié le refus aux militaires de Sentinelle d'utiliser leurs armes le soir du Bataclan (« ils n'ont pas vocation à s'en servir dans un lieu privé », « ils auraient pu tuer des civils »...) mais les mêmes prétendent que, si les vigiles avaient été armés, on aurait pu contrer les terroristes.

.
Conclusion : il faut se méfier des Français de souche et des forces de l'ordre mais faire confiance à la diversité pour nous défendre

Et c'est pourquoi, aujourd'hui, pour pallier la carence d'effectifs en matière de lutte antiterroriste, le gouvernement autorisera les agents de sécurité à posséder une arme.

Résultat, on désarme Pierre pour armer Paul Mamadou et Mohamed, issus des cités où, justement, règnent le trafic d'armes et l'islamisme.

.

Face à la menace, les agents privés peuvent désormais s'armer

Des centaines, voire des milliers d'agents privés de sécurité déployés à travers le territoire, une arme au ceinturon. Cette situation, hypothétique il y a quelques années tant l'image du vigile frisait la caricature, est sur le point de devenir bien réelle...

Désormais, un décret prévu dans la loi du 28 février 2017 relative à la Sécurité publique va acter la naissance d'agents de surveillance d'un genre nouveau [qui] auront le droit aux fusils et aux armes de poing. Le décret précise: il s'agit de «revolvers chambrés pour le calibre 38 spécial» ou de pistolets semi-automatiques de calibre 9 mm, analogues au modèle Sig Sauer Pro des policiers et gendarmes...

Des agents de sécurité armés pourront donc aussi bien intervenir dans des parcs de loisirs semblables à Disneyland Paris qu'à l'entrée de grands sites et monuments publics aussi célèbres que la tour Eiffel [...] des grands magasins ou des centres commerciaux [mais] aussi le «milieu des salles de spectacle» endeuillé après la tuerie du Bataclan.

Une autre source, qui garde en mémoire le carnage de *Charlie Hebdo* et l'attaque qui a visé l'ancien siège de *Libération*, n'exclut pas non plus la «protection de grands médias».

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/09/24/01016-20180924ARTFIG00297-face-a-la-menace-les-agents-prives-vont-pouvoir-s-armer.php>



.
Tiens, tiens, les mêmes grands médias ne supportant les armes et le concept de légitime défense pour les Français demanderaient la protection de vigiles armés...

Pour le lecteur du Figaro, l'idée d'armer le personnel de sécurité ne passe pas. Certains imaginent mal un agent laisser tomber par mégarde son arme dans un hall d'accueil ou un vigile un peu trop énervé menacer la clientèle de son Sig Sauer SP 2022.

.
Vigiles armés : «C'est la faillite du gouvernement à protéger les citoyens»

Selon Gilles E, «seules la police et la gendarmerie doivent porter une arme. Les corps régaliens de l'État doivent garder leurs prérogatives. Les agents de sécurité ne peuvent pas se substituer à ces personnels formés. C'est une erreur.»
Élisabeth T déplore que «la France s'américanise et adopte

ainsi tous les travers des États Unis. C'est aberrant. Quelle sera la prochaine étape?» Stéphanie F, elle, craint «les bavures [...] Et Serge B s'énerve: «C'est la faillite du gouvernement à protéger les citoyens. L'État ferait mieux de recruter des policiers supplémentaires.» [...] Enfin, pour Victoria L, il suffit de «recruter les bons profils. Le port d'arme ne pose pas réellement de problème s'il est dans de bonnes mains. La société évolue, il va bien finir par falloir s'adapter!»

<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/09/25/31003-20180925ARTFIG00149-vigiles-armes-c-est-la-faillite-du-gouvernement-a-protger-les-citoyens.php>



Que les armes des vigiles soient « entre de bonnes mains »... voilà tout le problème. En 2015, l'Express révélait les nombreuses failles des sociétés de sécurité gangrénées par l'islamisme et en avril 2018, le Figaro révélait que des agents de sécurité avaient interdit l'accès aux policiers à des centres commerciaux.

.
Une armée de « *men in black* » en plein essor depuis les funestes événements de 2015: 8000 nouveaux vigiles sont ainsi venus prêter main-forte à leurs collègues [...] Problème [...] la profession [...] souffre encore de graves dysfonctionnements [...] Les magistrats de la [Cour des comptes] tancent tout particulièrement le Conseil national des activités privées de sécurité (Cnaps), dont la mission première est de délivrer les cartes professionnelles [...] Sauf qu'avec plus de 9 dossiers acceptés sur 10 on peut légitimement se poser la question du sérieux de ces enquêtes.

Il est ainsi possible [...] d'exercer le métier d'agent de sécurité privée malgré, dans le désordre, des faits avérés de violence conjugale, d'outrage à personne dépositaire de l'autorité publique, d'escroquerie, d'abus de confiance ou encore de faux et d'usage de faux. La palme revenant à cet agent qui a obtenu sa carte malgré un tableau de chasse de haut vol: 31 mentions au casier judiciaire, dont des faits de violence, d'agression sexuelle, de violence sur agent de la force publique et de délit de fuite !...

Pour nombre de professionnels, le milieu de la sécurité ouvre un boulevard aux terroristes, qui, en l'infiltrant, pourraient facilement s'emparer d'un bâtiment public, d'une salle de concerts ou encore d'un stade...

Comme dans n'importe quel corps de métier, la sécurité est en effet confrontée au problème de la radicalisation islamiste.

« On a récemment identifié un agent converti aux doctrines extrémistes, dont on a difficilement réussi à négocier le départ », confie Eric Chenevier, de la société Goron. Et encore ce patron peut-il s'estimer heureux. « Nous avons eu le cas de deux fichés S, à qui le Cnaps n'a pas voulu renouveler leur carte, qui sont allés devant la cour administrative

d'Etat et ont eu gain de cause. C'est sidérant », rapporte un expert du Cnaps, sous couvert d'anonymat..

Des témoignages inquiétants, alors que vient justement de paraître un décret donnant la possibilité aux vigiles, sous certaines conditions, de porter une arme à feu.

https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-inquietantes-failles-des-societes-de-securite_1990119.html

« Des agents de sécurité peuvent interdire l'accès à un lieu privé accueillant du public à un policier ou un gendarme armé », affirme Le Figaro ce lundi 2 avril. «Plusieurs policiers armés se sont vus refuser l'entrée dans des enceintes sportives ou des salles de spectacle», explique au quotidien Patrice Ribeiro, patron du syndicat de police Synergie-officiers. Selon lui, «leur admission dépend du bon vouloir de l'organisateur ». « C'est insensé lorsque l'on se souvient du drame du Bataclan ou de l'attentat lors du concert d'Ariana Grande à Manchester!», fustige-t-il.

<https://www.valeursactuelles.com/societe/ces-vigiles-qui-interdisent-lacces-aux-policiers-des-centres-commerciaux-94446>

